



Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique

Mesdames, Messieurs,

la Municipalité a décidé, dans sa séance du 10 août dernier, d'autoriser l'installation d'une piscine hors sol démontable, d'une longueur de 4,12 m, d'une largeur de 2 m, d'une hauteur de 1,22 m et d'une capacité de 8 000 litres, parcelle n°136 située à la ruelle de la Riaz 2.



Le dossier complet peut être consulté, **jusqu'au 21 septembre** le mardi matin de 9h00 à 10h30 et le jeudi sur rendez-vous en appelant le 024/441 51 37.

La secrétaire

Arnex, le 25 août 2026